



PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



Ouvrage réalisé par la Direction
de l'information légale et administrative
pour la Direction générale de l'enseignement
et de la recherche

COORDINATRICES

Sandrine Canas et Estelle George

CONTRIBUTEURS

Jean-Marc Bertrand, Florence Correa,
Pascal Faucompre, Pascale Guériaux, Laurent Jail,
Elisabeth Lescoat, Mathieu Pinson, Gerardo Ruiz

MAQUETTISTE

Nicolas Bessemoulin

MENTIONS LÉGALES DES PHOTOS

Xavier Remongin, Cheik Saidou et Pascal Xicluna,
photographes du ministère de l'agriculture.
Toute reproduction ou représentation, intégrale
ou partielle, par quelque procédé qu'il soit
des photographies est soumise à l'autorisation et
à l'accord spécifique du ministère de l'agriculture.

Le ministère de l'agriculture encourage la meilleure
utilisation et la plus large diffusion possibles
des informations contenues dans cet ouvrage.
Les contenus du *Portrait de l'Enseignement agricole*
sont ainsi mis à disposition sur le site institutionnel
www.agriculture.gouv.fr. Toute reproduction partielle
est autorisée sans demande préalable, à condition
que la source soit bien mentionnée.

Les statistiques relatives à l'enseignement agricole
sont accessibles sur www.chlorofil.fr.



PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

PRÉFACE

PAR STÉPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT



L'enseignement agricole apporte une contribution originale au service public de l'éducation en raison de sa spécialisation dans les formations du secteur agricole et rural. Au total, ce sont 145 000 élèves, 35 000 étudiants, 30 000 apprentis et 245 000 stagiaires de la formation continue qui fréquentent les 800 établissements publics et privés de l'enseignement agricole dans des formations allant de la 4^e au doctorat. L'enseignement agricole est un système éducatif à taille humaine qui permet un suivi individualisé des apprenants, notamment du fait de l'importance des internats.

Les formations portent notamment sur les métiers de l'agriculture, secteur actuellement en pleine mutation. Il s'agit aujourd'hui de promouvoir de nouvelles pratiques pour accroître la performance économique et environnementale des exploitations agricoles tout en participant à la lutte contre le réchauffement climatique. Pour favoriser la diffusion de ces nouvelles pratiques, le programme Enseigner à produire autrement a permis



la révision des référentiels de formation en lien avec les organisations professionnelles. Les 18 900 hectares des exploitations des lycées agricoles publics servent de lieux de démonstration et d'expérimentation, d'acquisition de références et d'échange avec les agriculteurs. Ils représentent ainsi un atout important pour faire progresser l'agriculture sur la voie de l'agro-écologie et de sa déclinaison internationale, à travers l'initiative 4 pour 1000 que j'ai lancée à la COP 21 et qui a

reçu de la COP 22 le soutien de plus de 200 organisations issues du monde entier dont plusieurs dizaines d'États et plus de dix organisations internationales. En effet, l'augmentation de la teneur en carbone organique des sols améliore leur fertilité et compense les émissions de gaz à effet de serre. Le développement des prairies et des couverts hivernaux comme la plantation de haies sont des moyens concrets pour aller dans ce sens.

Au-delà des formations agricoles, l'enseignement agricole forme également aux métiers de l'agroalimentaire, premier secteur industriel du pays, aux métiers de l'en-



vironnement et du paysage et aux métiers des services aux personnes, si importants dans les territoires ruraux. Cette diversité est le gage d'une attractivité qui ne se dément pas car les élèves et étudiants trouvent dans l'enseignement agricole un lieu d'épanouissement personnel qui leur permet à la fois de bons résultats aux examens et une insertion sociale et professionnelle réussie.

Les établissements de l'enseignement supérieur agricole proposent des formations de haut niveau pour préparer aux métiers d'ingénieurs en agronomie, de vétérinaires et de paysagistes. Ces établissements ont resserré leur collaboration avec les universités et le projet Paris-Saclay renforcera la place d'AgroParisTech, déjà au deuxième rang européen et au cinquième rang mondial pour les formations agronomiques. La création d'Agreenium, Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France, permet à ces établissements de formation et aux instituts de recherche tels que l'INRA, l'IRSTEA et le CIRAD de nouer des coopérations plus étroites et de bénéficier d'une meilleure visibilité au plan international.

En dépit des crises agricoles qui ont sollicité la solidarité nationale, j'ai veillé à ce que l'enseignement et la recherche

agricoles disposent de moyens suffisants pour préparer l'avenir. Sur la mandature 2012-2017, avec le soutien du Président de la République, j'ai augmenté leurs crédits de 10 %, soit 150 millions d'euros supplémentaires, et créé 1 000 emplois pour ouvrir des classes, accueillir les élèves dans de meilleures conditions et améliorer la formation des enseignants en confortant la place de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA).

Je suis fier d'avoir donné un nouvel élan à cette composante de notre système éducatif dont la qualité est reconnue par les élèves, les familles, les professionnels et les élus. Je suis convaincu qu'il faut inscrire cet effort dans la durée car l'enseignement agricole porte des valeurs essentielles pour l'épanouissement des jeunes et le développement des territoires.



Lucille, Noémie, Tiffany et Sylvain, étudiants en BTSA *Productions animales* au Lycée agricole de Pau-Montardon (64)

SOMMAIRE



INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE UN ENSEIGNEMENT PORTÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

- 10 • Un système éducatif à taille humaine
- 14 • Un budget au service de la formation et de la promotion sociale
- 16 • Des personnels aux fonctions variées, tous engagés dans la formation des apprenants
- 18 • Témoignages

DEUXIÈME PARTIE UN LARGE ÉVENTAIL DE FORMATIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES TERRITOIRES

- 24 • Des élèves, étudiants et apprentis aux profils variés
- 26 • Des formations pour tous, de la 4^e au doctorat
- 28 • La formation professionnelle continue pour développer ses compétences tout au long de la vie
- 30 • Témoignages

TROISIÈME PARTIE DE BONS RÉSULTATS AUX EXAMENS ET UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

- 34 • Une élévation du niveau des diplômes délivrés
- 36 • Des parcours diversifiés pour une meilleure insertion professionnelle des diplômés du CAP agricole au BTSA
- 38 • Une insertion professionnelle rapide pour les diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage
- 40 • Témoignages

QUATRIÈME PARTIE ENTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

- 44 • Les établissements agricoles, un atout pour les territoires
- 46 • Les exploitations et ateliers technologiques, des supports pédagogiques grandeur nature
- 48 • De futurs professionnels ouverts à l'international
- 50 • Témoignages

CINQUIÈME PARTIE UN LIEN ÉTROIT AVEC LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

- 54 • Les établissements agricoles, acteurs de la recherche et du développement
- 55 • Témoignages
- 56 • Les établissements de l'enseignement supérieur, partenaires des instituts de recherche
- 57 • Témoignages



INTRODUCTION

PAR PHILIPPE VINÇON
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE



Ce document présente les principales caractéristiques de l'enseignement agricole, les moyens qui lui sont alloués et ses résultats. Il réunit un ensemble d'indicateurs chiffrés qui permettent de mieux le connaître et d'appréhender son évolution au cours des dernières années. Son ambition est de favoriser le débat autour de cet enseignement grâce à des données objectives et partagées.

Pour accompagner l'analyse des données chiffrées, cet ouvrage présente également des témoignages et des portraits qui illustrent les parcours et les motivations de celles et ceux qui le font vivre. Je les remercie vivement d'avoir accepté de prendre la parole pour partager leur expérience et leur passion.

L'ouvrage est organisé en cinq chapitres, chacun permettant de découvrir l'une des facettes de l'enseignement agricole, à savoir :

→ un système éducatif comprenant plus de 800 établissements scolaires, 18 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ainsi que de nombreux centres de formation d'apprentis et de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire ;

→ une très large palette de formations accessibles par la voie scolaire, l'apprentissage et la formation professionnelle continue ;

→ une grande variété de diplômes dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'environnement et des services aux personnes permettant une insertion professionnelle et sociale réussie ;

→ des établissements ancrés dans leur territoire et ouverts à l'international ;

→ un enseignement en lien étroit avec le monde de la recherche et de l'innovation pour promouvoir notamment l'agro-écologie, qui est la recherche de la performance économique et écologique des exploitations agricoles.

Cet ouvrage constitue aussi l'un des documents statistiques de référence qui permettra le suivi du schéma prévisionnel national des formations. Des données statistiques complémentaires sont d'ores et déjà disponibles sur le site de l'enseignement agricole, www.chlorofil.fr.



Production de mirabelles en Lorraine

PREMIÈRE PARTIE

**UN ENSEIGNEMENT
PORTÉ PAR
LE MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE**



UN SYSTÈME ÉDUCATIF À TAILLE HUMAINE



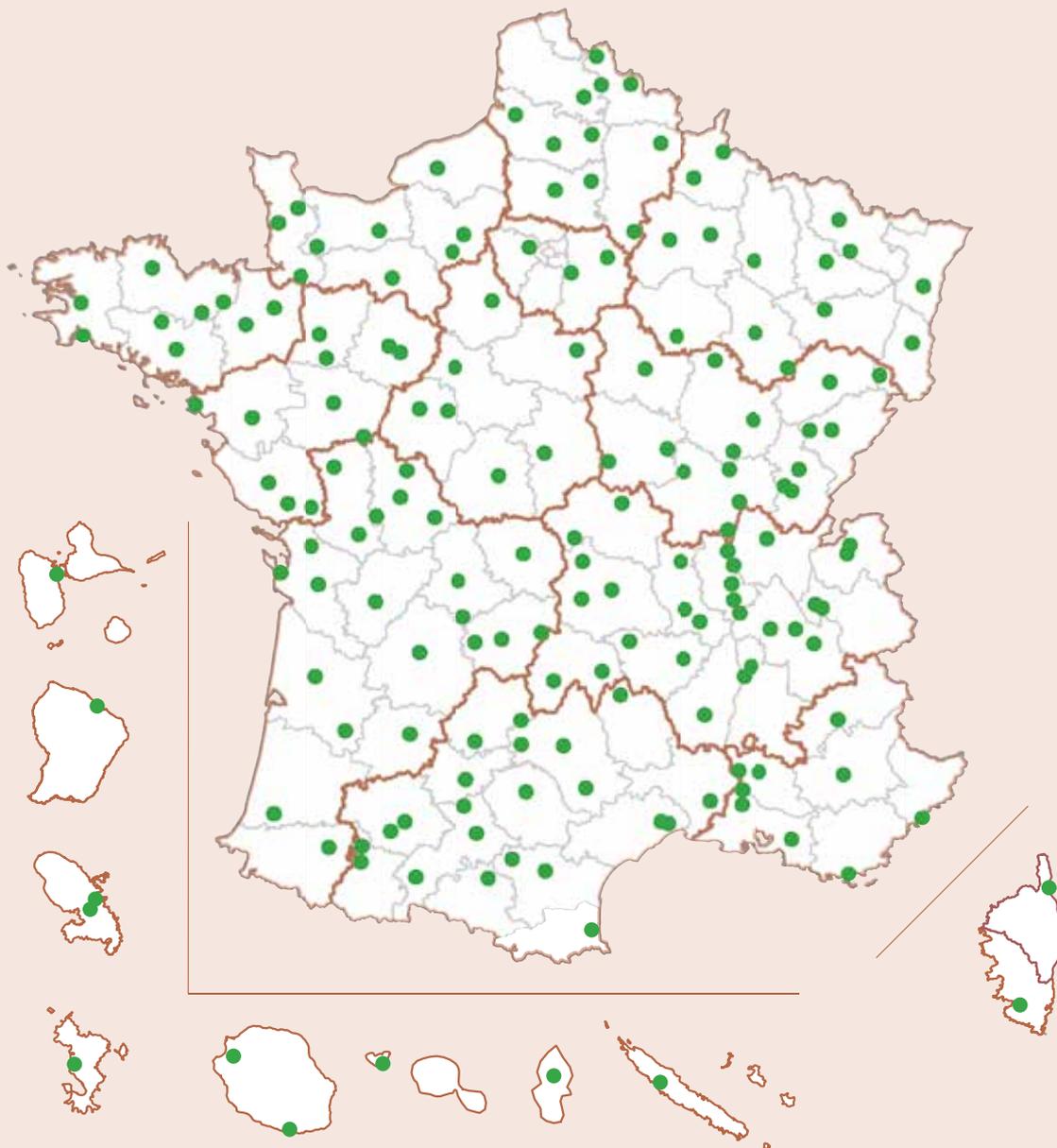
Présent sur l'ensemble du territoire national, l'enseignement agricole compte actuellement **811 établissements scolaires** : 216 lycées agricoles publics, 367 maisons familiales rurales, 216 lycées agricoles privés et 12 centres médico-éducatifs. Il comprend également **18 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage** dont 12 établissements publics et 6 établissements privés. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire se distinguent par une plus forte densité d'établissements.

Les 174 Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ont une composition originale en regroupant plusieurs entités : 216 lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, 94 Centres de formation d'apprentis (CFA), 152 Centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) ainsi que 192 exploitations agricoles et 32 ateliers technologiques à vocation pédagogique.

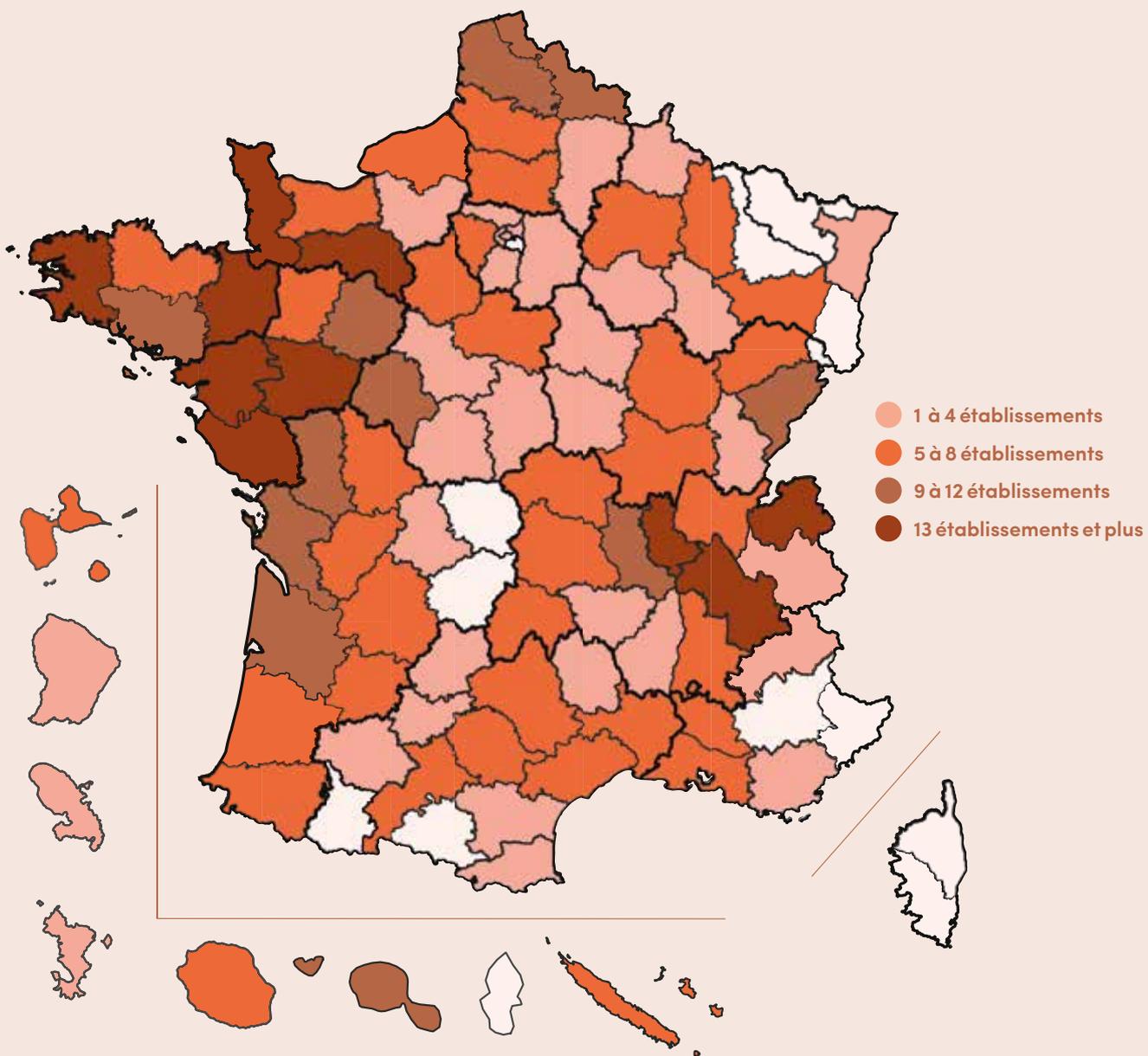
Les établissements privés ont une place importante dans l'enseignement agricole car ils représentent les trois quarts des établissements et accueillent 60% des élèves et étudiants. Ils sont quasiment tous affiliés à l'une des fédérations suivantes : l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO), le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP), l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP) ainsi que la Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture (FESIA).

L'une des particularités des établissements de l'enseignement agricole est de disposer d'une large offre de formation par alternance. L'apprentissage est majoritairement proposé par les établissements publics. Des formations par alternance sous statut scolaire, caractérisées par d'importantes périodes de stage en entreprise, sont dispensées par les maisons familiales rurales et certains établissements de l'UNREP, soit près des deux-tiers des établissements privés.

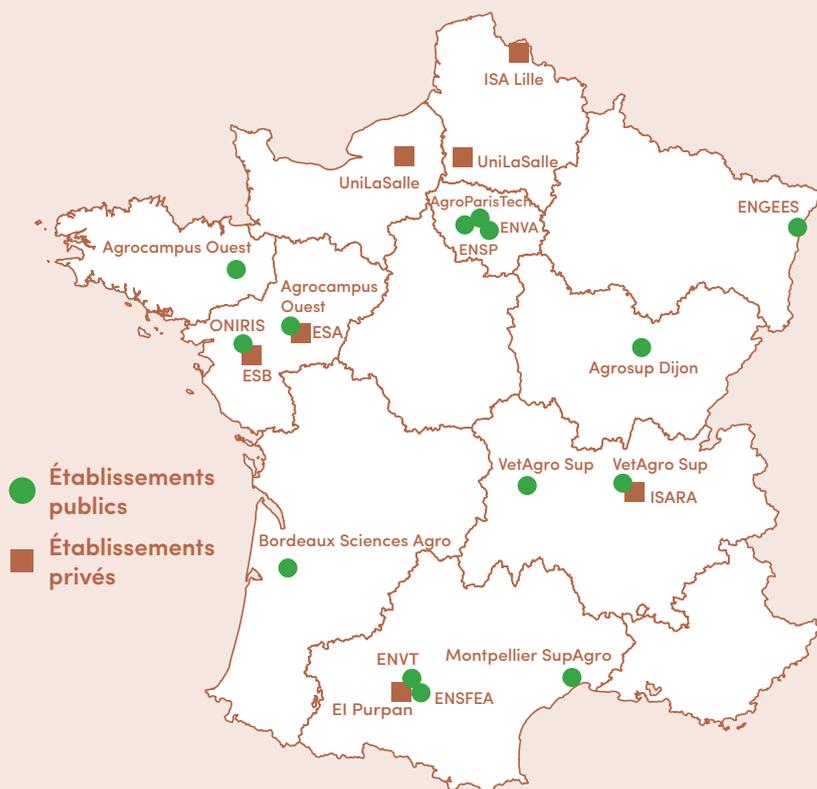
LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES



RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOME, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE



ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

ENVA - École nationale vétérinaire d'Alfort

ENVT - École nationale vétérinaire de Toulouse

ONIRIS - École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

VetAgroSup - Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement
Campus à Lyon

ÉCOLE DE PAYSAGE

ENSP - École nationale supérieure de paysage de Versailles
Campus à Versailles et Marseille

ÉCOLES D'INGÉNIEUR

AGROCAMPUS OUEST
Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
Campus à Rennes et Angers

AgroParisTech - Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement
Campus à Paris, Grignon, Massy, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand, Kourou

Agrosup Dijon - Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement

Bordeaux Sciences Agro
École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine

ENGEEES - École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

Montpellier SupAgro
Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier

ONIRIS - École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

VetAgroSup - Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement
Campus à Clermont-Ferrand

EI Purpan - École d'ingénieurs de Purpan

ESA - École supérieure d'agriculture d'Angers-Loire

ESB - École supérieure du bois

ISA Lille - Institut supérieur d'agriculture de Lille

ISARA Lyon - Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire de Rhône-Alpes

UniLaSalle - Institut polytechnique UniLaSalle
Campus à Beauvais et Rouen

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ENSFEA - École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole

UN BUDGET AU SERVICE DE LA FORMATION ET DE LA PROMOTION SOCIALE



Le ministère de l'agriculture consacre 30 % de son budget, soit **1,7 milliard d'euros à l'enseignement agricole** dont 1,1 milliard d'euros pour la rémunération des personnels. La moitié des moyens est allouée aux établissements publics et 38 % aux établissements privés. Pour les établissements publics, le ministère de l'agriculture dépense 9 493 euros pour chaque élève ou étudiant d'une lycée agricole et 14 437 euros pour chaque étudiant préparant un diplôme d'ingénieur, de paysagiste ou de vétérinaire.

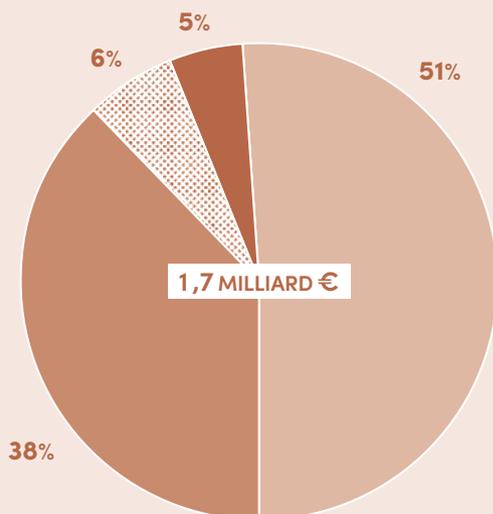
Près de 62 000 élèves et étudiants de l'enseignement agricole bénéficient d'une aide financière du ministère de l'agriculture, attribuée en fonction des ressources de leur famille, pour un montant global de 90 millions d'euros. Cette aide comprend les bourses d'études ainsi que des primes complémentaires attribuées aux boursiers en fonction de leur formation et de leur mode d'hébergement (prime d'équipement, prime d'internat, etc.). Le montant annuel moyen de l'aide accordée est de 1 008 euros pour un élève et de 2 925 euros pour un étudiant.

Les élèves et étudiants réalisant des stages ou des séjours académiques à l'étranger peuvent aussi obtenir une aide financière du ministère de l'agriculture. En 2015, ce sont plus de 3 300 élèves et étudiants qui en ont bénéficié, pour un montant global de 1,4 million d'euros.

Le ministère de l'agriculture poursuit aussi son action pour favoriser la scolarisation des élèves et des étudiants en situation de handicap. En 2015, il a consacré 5 millions d'euros à l'accompagnement des élèves en situation de handicap par l'emploi d'auxiliaires de vie scolaire et par le financement de matériels pédagogiques. Dans l'enseignement agricole, ce sont 2 900 jeunes en situation de handicap qui bénéficient d'un projet personnalisé de scolarisation ; ils n'étaient que 1 200 en 2010.

En outre, les conseils régionaux, propriétaires des établissements publics de l'enseignement agricole, en assurent l'entretien et l'équipement et prennent en charge la rémunération des agents régionaux qui y exercent leurs fonctions.

1 - RÉPARTITION DES DÉPENSES ALLOUÉES PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE À L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2015



Mise en œuvre de l'enseignement dans les établissements publics



Mise en œuvre de l'enseignement dans les établissements privés



Aide sociale aux élèves et étudiants



Moyens communs à l'enseignement agricole

2 - ÉVOLUTION DU BUDGET CONSACRÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE À L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

En milliards d'euros



3 - BÉNÉFICIAIRES D'UNE BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX



ÉLÈVES



ÉTUDIANTS

Nombre de boursiers	47 110	14 681
Part de boursiers	32%	43%
Montant total des bourses	47 millions d'euros	43 millions d'euros
Aide moyenne accordée	1 008€	2 925€

DES PERSONNELS AUX FONCTIONS VARIÉES, TOUS ENGAGÉS DANS LA FORMATION DES APPRENANTS



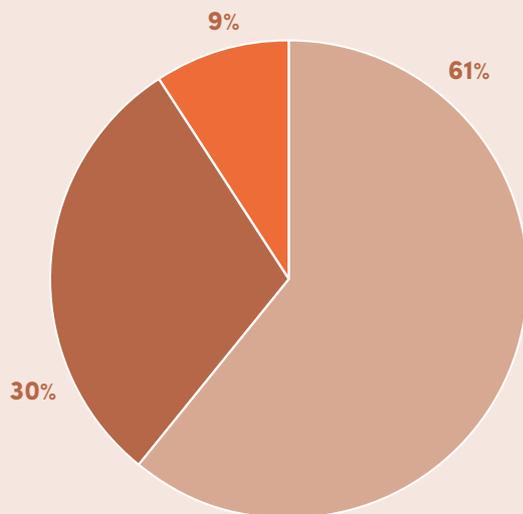
La communauté éducative de l'enseignement agricole comprend des personnels du ministère de l'agriculture, des personnels des collectivités territoriales ainsi que des personnels rémunérés par les établissements d'enseignement sur leurs ressources propres. Tous participent à la formation et à l'éducation des quelque 210 000 élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole.

Le ministère de l'agriculture assure la rémunération de plus de 16 000 agents pour le secteur de l'enseignement agricole. Six emplois sur dix sont exercés dans les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA), trois sur dix dans les établissements privés d'enseignement agricole et un sur dix dans les établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage. En outre, cinq cents personnes environ concourent à la gestion de l'enseignement agricole en administration centrale ou dans les services régionaux du ministère de l'agriculture.

Les personnels des EPLEFPA exercent des fonctions variées. 70 % des personnels du ministère de l'agriculture travaillant dans ces établissements assurent des fonctions d'enseignement, 21 % des fonctions administratives, techniques, d'éducation et de santé et 9 % des fonctions de direction. Sur leurs ressources propres, les EPLEFPA assurent la rémunération des personnels des Centres de formation d'apprentis (CFA), des Centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), des exploitations agricoles et des ateliers technologiques. Les conseils régionaux rémunèrent, quant à eux, les personnels assurant les services d'accueil, de restauration et d'entretien des locaux.

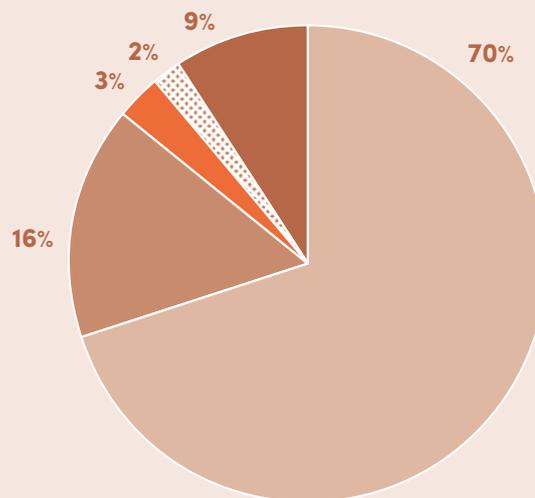
Dans l'enseignement agricole, les matières techniques représentent une part importante des enseignements dispensés. Pour ce qui est des lycées agricoles publics, l'agronomie, la zootechnie et l'agroéquipement sont les matières techniques qui comptent le plus grand nombre d'enseignants.

1 - RÉPARTITION DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EXERÇANT DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



-  Établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
-  Établissements privés d'enseignement agricole
-  Établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage

2 - RÉPARTITION DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EXERÇANT DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES *



-  Personnels d'enseignement
-  Personnels administratifs et techniques
-  Personnels d'éducation
-  Personnels de santé
-  Personnels de direction

* Ne sont pas compris les personnels rémunérés sur les ressources propres des établissements et ceux mis à disposition par les conseils régionaux.

3 - RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS DE MATIÈRES TECHNIQUES DES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS SELON LA DISCIPLINE

 **29%**
Agronomie

 **17%**
Zootechnie

 **14%**
Agroéquipement

 **12%**
Agroalimentaire

 **12%**
Aménagement paysager

 **7%**
Gestion des espaces naturels

 **6%**
Services aux personnes

 **3%**
Aménagement forestier

TÉMOIGNAGES



Vincent Leprevost

Directeur
EPLEFPA de l'Eure (27)

L'établissement de l'Eure comprend une pluralité de structures : un lycée d'enseignement général et technologique, un lycée professionnel, un centre de formation d'apprentis, un centre de formation pour adultes, une résidence étudiante et deux exploitations.

À visée pédagogique, les deux exploitations de l'établissement, l'une de 120 hectares et l'autre de 240 hectares, sont spécialisées dans les grandes cultures et l'élevage de volailles et de bovins-viande. S'y ajoutent un centre équestre et un domaine forestier de 140 hectares. Selon Vincent Leprevost, l'éta-

blissement de l'Eure est un acteur local important, partenaire privilégié des professionnels du secteur qui reconnaissent la qualité des projets conduits sur les deux exploitations.

Au-delà du monde agricole, l'établissement est intégré au réseau des établissements de l'Éducation nationale par sa participation aux forums d'orientation et aux réunions du bassin d'éducation et de formation de l'académie de Rouen et ce, pour la construction d'un projet pédagogique commun et pertinent sur ce territoire.

La MFR du Blayais est une association loi 1901, gérée par un conseil d'administration composé en majorité de parents d'élèves. À la rentrée 2016, la maison familiale rurale du Blayais accueillait 292 jeunes en formation scolaire par alternance, de la classe de 4^e jusqu'au baccalauréat professionnel ainsi que des adultes en formation dans les secteurs des services aux personnes et de la production viticole. En accueillant 140 jeunes, l'internat occupe une place centrale dans la vie de l'établissement.

Une équipe de 43 salariés accompagne les jeunes et les adultes en formation.

En plus de leur mission pédagogique, les moniteurs exercent une mission éducative par leur présence auprès des élèves tout au long de la journée, notamment durant les temps d'études, d'animation et de repas.

Pour Patricia Mey, c'est ce rapport direct aux élèves qui permet aux moniteurs d'être au plus près de leurs problématiques et d'instaurer le respect par la connaissance de chacun.



Patricia Mey

Directrice
MFR du Blayais (33)



Marc Janvier

Directeur
Lycée Pommerit (22)

Alors que Marc Janvier pensait reprendre l'exploitation familiale, une première expérience en tant qu'enseignant dans un établissement agricole l'a incité à poursuivre dans cette voie. Après avoir exercé le métier d'enseignant pendant 6 ans, il devient directeur du Lycée Rochefeuille puis du Lycée Pommerit. Cet établissement accueille 900 jeunes de la classe de 4^e à la licence professionnelle, dans des secteurs de formation aussi variés que les domaines équin, de l'alimentation et les filières d'enseignement général. Marc Janvier apprécie dans son métier la diversité de ses

fonctions et le travail en collaboration avec les réseaux professionnels. Pour lui, le profond ancrage territorial de son établissement et les liens qu'il entretient avec les différents acteurs du territoire sont les garants de la pertinence et du réalisme des approches pédagogiques de son équipe. L'autonomie des équipes pédagogiques est ainsi nécessaire pour maintenir l'implication des différents acteurs du territoire dans les projets de l'établissement et répondre aux besoins spécifiques des élèves.

Après avoir occupé divers postes à responsabilité dans la recherche agronomique et la coopération scientifique internationale, Anne-Lucie Wack est devenue directrice générale de Montpellier SupAgro en 2013. Elle préside également la Conférence des Grandes Écoles depuis 2015. Chaque année, Montpellier SupAgro accueille plus de 1 600 étudiants qui préparent un diplôme d'ingénieur, une licence, un master, un doctorat ou un autre diplôme. À son sens, les grandes écoles ont un ADN commun caractérisé par un lien étroit entre formation et recherche, une forte ouverture vers le

monde professionnel et à l'international et des parcours professionnalisants permettant une excellente insertion des diplômés. Ces points communs facilitent les échanges entre les grandes écoles. Montpellier SupAgro a ainsi noué de nombreux partenariats avec d'autres écoles d'ingénieur mais aussi des écoles de management ou d'architecture. Par ailleurs, Montpellier SupAgro entretient des liens étroits avec les lycées agricoles du territoire notamment avec ceux de Castelnaudary, Montpellier et Pézenas autour de la thématique du gaspillage alimentaire.



Anne-Lucie Wack

Directrice générale
Montpellier SupAgro (34)

TÉMOIGNAGES



Amina Elhaouzi

Formatrice
CEFA de Montélimar (26)

Dès son enfance, enseigner était comme une évidence pour Amina Elhaouzi. Depuis sa première expérience professionnelle dans un lycée agricole, elle est conquise par l'enseignement agricole, notamment par les méthodes pédagogiques des équipes éducatives et les enseignements pluridisciplinaires.

À son arrivée au Centre d'études forestières et agricoles de Montélimar, elle a bénéficié d'une formation professionnelle sur deux ans, validée par une qualification, qui lui a donné le goût d'actualiser en permanence ses pratiques pédagogiques. Pour elle, la

devise de l'UNREP, *Former pour réussir*, s'applique autant aux apprenants qu'aux formateurs. En outre, son expérience professionnelle auprès d'adolescents ou de jeunes adultes n'ayant pas adhéré à l'enseignement traditionnel lui a appris à moduler sa manière d'enseigner.

Pour Amina Elhaouzi, l'important est de laisser au jeune un champ d'action lui permettant de construire son savoir par lui-même tout en s'assurant que les objectifs pédagogiques sont respectés.

Après des études universitaires en biologie, Bruno Bienaimé exerce les fonctions de secrétaire général d'un établissement d'enseignement agricole pendant une douzaine d'années. En 2004, il change d'orientation professionnelle et devient enseignant en biologie-écologie. L'autonomie dont il dispose est pour lui une chance à saisir pour bâtir une pédagogie novatrice qui permette à chacun d'atteindre des objectifs communs mais selon une voie qui lui est propre. Bruno Bienaimé organise ainsi son enseignement de sorte que chaque élève apprenne dans les conditions qui lui conviennent le mieux.

Depuis 2014, Il est également référent régional *Enseigner à produire autrement*. Il a ainsi participé à l'élaboration d'un projet d'agroforesterie afin de redynamiser les relations entre l'équipe pédagogique et celle de l'exploitation de l'établissement. En lien avec ce projet, il a construit de nombreux travaux pratiques et créé des web-séries. Pour Bruno Bienaimé, la taille humaine des établissements de l'enseignement agricole permet une cohésion des équipes pédagogiques, des relations privilégiées entre les personnels et les apprenants ainsi qu'une communication facilitée avec les parents.



Bruno Bienaimé

Enseignant
EPLEFPA du Paraclet (80)



Maël Chauvin

Enseignant
EPLEFPA Agricampus Var (83)

Après une licence d'histoire et de lettres, Maël Chauvin s'oriente vers l'enseignement. Son choix d'enseigner au sein d'un établissement agricole s'explique par des méthodes pédagogiques orientées vers les pratiques professionnalisantes et l'ancrage territorial des établissements.

À son sens, la taille humaine des établissements participe aussi au partage d'idées entre les élèves des formations générales, technologiques et professionnelles.

Pour Maël Chauvin, les enseignements pluridisciplinaires concourent à l'iden-

tité de l'enseignement agricole et permettent aux enseignants des matières générales et techniques d'intervenir ensemble devant les élèves. Des thématiques telles que la bioéthique ou le bien-être animal sont abordées de cette manière. D'ailleurs, pour lui, l'enseignement agricole a participé de manière avant-gardiste à la sensibilisation des élèves à l'écologie.

Dès qu'elle le peut, Élisabeth Aumont construit ses cours à partir des informations récoltées en stage par les élèves. Le slogan *Réussir pour comprendre* prend ainsi tout son sens.

Sa mission de monitrice ne s'arrête pas à la seule formation des élèves puisqu'à tour de rôle, les moniteurs encadrent les temps d'aide au travail personnel et partagent les repas avec les élèves.

Être moniteur exige donc d'être polyvalent et de savoir s'adapter, d'autant que les plannings de cours changent toutes les semaines.

Pour elle, ce métier est très prenant mais il permet de partager avec les élèves et les professionnels du secteur, ce qui compense les difficultés du quotidien. En outre, dès sa première expérience en tant que monitrice, le fort esprit d'équipe qui règne au sein des maisons familiales rurales l'a convaincu de poursuivre dans cette voie.

De par ses missions, Élisabeth Aumont participe au développement personnel des jeunes, ce qui est une source d'épanouissement professionnel pour elle.



Élisabeth Aumont

Monitrice
MFR d'Haleine (61)



Martin, élève en Baccalauréat professionnel *Productions horticoles* à l'Institut de Genech (59)

DEUXIÈME PARTIE

**UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS
POUR RÉPONDRE
AUX BESOINS
DES TERRITOIRES**



DES ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET APPRENTIS AUX PROFILS VARIÉS



À la rentrée 2016, ce sont **plus de 210 000 élèves, étudiants et apprentis qui sont scolarisés dans un établissement d'enseignement agricole**. Les établissements publics accueillent un tiers des élèves, près des deux tiers des étudiants et trois quarts des apprentis. En outre, l'enseignement agricole se caractérise par la présence quasi-systématique d'internats dans les établissements ; 60 % des élèves sont ainsi internes.

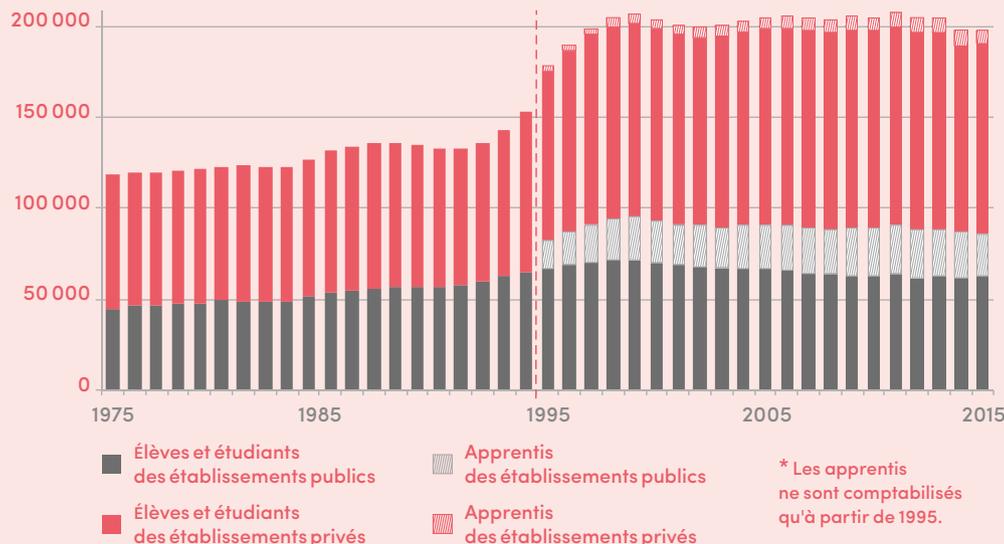
Entre 1975 et 2015, l'enseignement agricole a vu ses effectifs progresser de près de 70 % et cette hausse est particulièrement notable pour l'apprentissage. Le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a presque doublé entre 1995 et 2015, passant de 17 395 à 33 302. Les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ont eux aussi connu une forte croissance de leurs effectifs ; le nombre d'étudiants accueillis par ces établissements a presque triplé entre 1975 et 2015.

L'origine socioprofessionnelle des élèves et étudiants de l'enseignement agricole est aujourd'hui plus diversifiée qu'autrefois. Alors qu'en 1985,

quatre élèves sur dix étaient enfants d'agriculteurs ou de salariés agricoles, ce n'est actuellement plus le cas que d'un élève sur dix. Ce sont les enfants d'employés et d'ouvriers qui sont les plus nombreux à fréquenter les établissements d'enseignement agricole ; ils représentent 45 % des effectifs.

Autant de filles que de garçons sont formées dans les établissements de l'enseignement agricole. Les garçons sont plus souvent apprentis que les filles et ces dernières sont quant à elles plus présentes dans les formations du secteur des services aux personnes et aux territoires. En outre, les filles sont désormais majoritaires parmi les étudiants des établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage alors qu'elles ne représentaient que 20 % des effectifs en 1975.

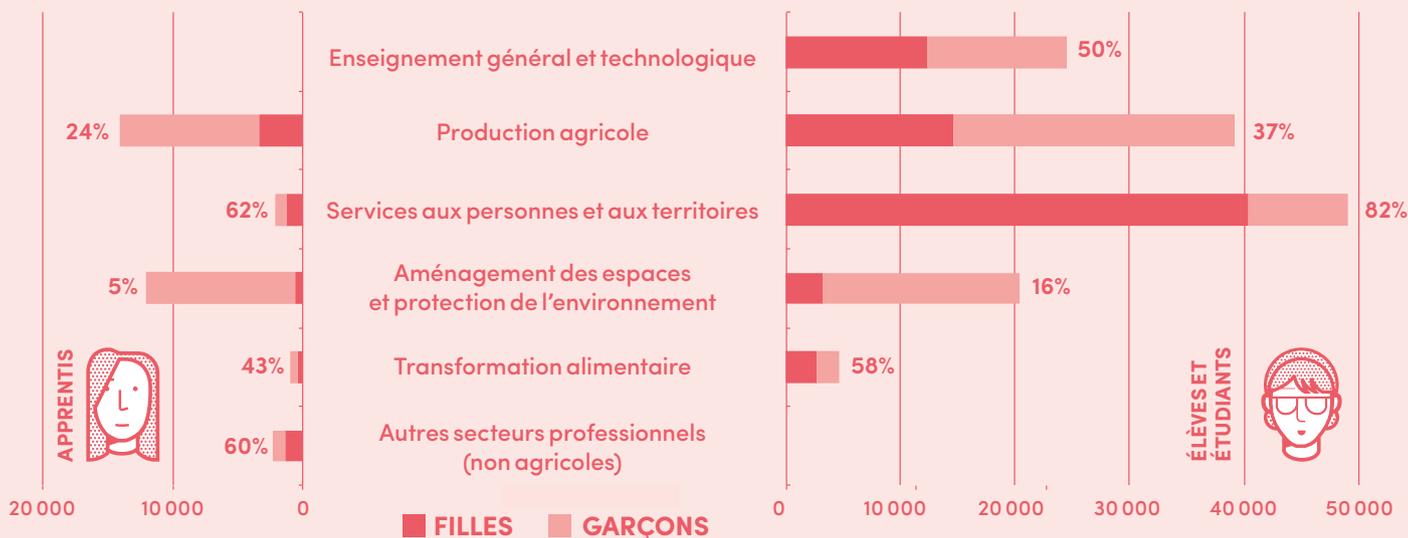
1 - ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES, D'ÉTUDIANTS ET D'APPRENTIS DE LA 4^e AU BTSA *



2 - ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE



3 - PROPORTION DE FILLES SELON LE SECTEUR PROFESSIONNEL DES FORMATIONS *



* Classes de la seconde au BTSa

DES FORMATIONS POUR TOUS, DE LA 4^e AU DOCTORAT



Les établissements de l'enseignement agricole proposent des formations de la 4^e au doctorat, accessibles par la voie scolaire et/ou l'apprentissage. **L'alternance constitue une voie de formation importante dans l'enseignement agricole** que ce soit par apprentissage (33 300 apprentis) ou par alternance sous statut scolaire (50 000 élèves et étudiants).

Plus de la moitié des élèves, étudiants et apprentis suit une formation de la filière professionnelle.

Parmi ces 115 000 élèves et apprentis, 41 % se forment dans le secteur des services en milieu rural, 36 % dans celui de la production agricole, 21 % dans celui de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement et 2 % dans celui de la transformation alimentaire.

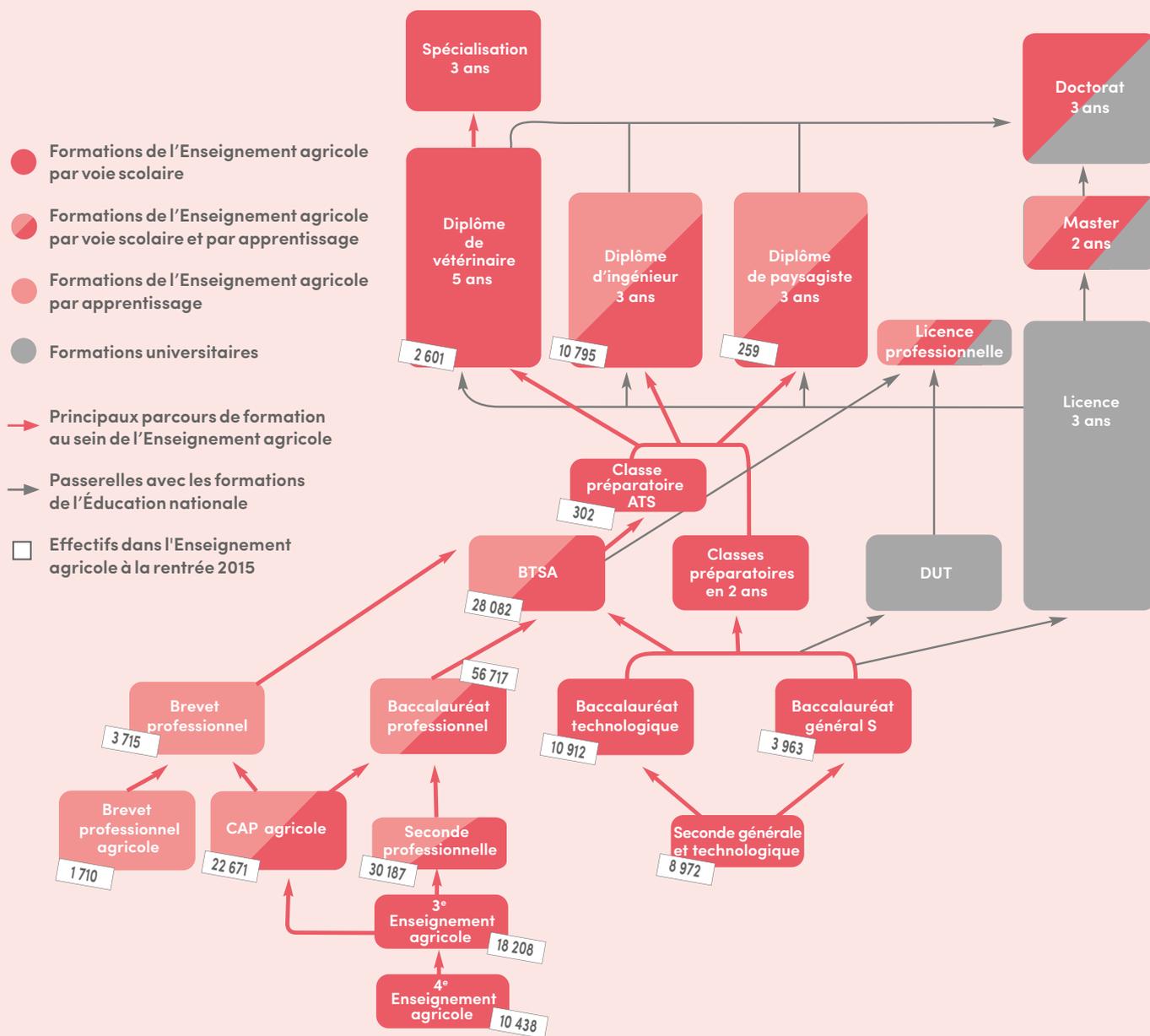
À côté de la filière professionnelle, les établissements de l'enseignement agricole proposent des formations générales et technologiques. 24 000 élèves préparent un baccalauréat scientifique *Écologie, Agronomie et Territoires* ou un baccalauréat technologique *Sciences et technologies de l'agronomie*

et du vivant. Certains établissements accueillent également des élèves dès les classes de quatrième ou de troisième.

L'offre de formation de l'enseignement supérieur agricole est elle aussi diversifiée

avec des classes préparatoires aux grandes écoles, le Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), des diplômes d'ingénieur, de vétérinaire et de paysagiste ainsi que des licences professionnelles, des masters et des doctorats. Les étudiants en BTSA et ceux préparant un diplôme d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste représentent 20 % des effectifs de l'enseignement agricole. Parmi les 28 000 étudiants en BTSA, les trois quarts sont spécialisés dans les secteurs de la production agricole, de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement. Même si l'apprentissage ne concerne que 9 % des étudiants préparant un diplôme d'ingénieur ou de paysagiste, le nombre d'apprentis dans ces formations a connu une forte croissance annuelle de plus de 20 % depuis 2010.

DES FORMATIONS POUR TOUS, DE LA 4^e AU DOCTORAT



LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE POUR DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES TOUT AU LONG DE LA VIE



La formation professionnelle continue s'adresse aux salariés, aux travailleurs indépendants comme aux demandeurs d'emploi qui souhaitent acquérir ou conforter leurs compétences professionnelles. Elle a pour but d'assurer l'accès, le maintien ou le retour dans l'emploi ainsi que de sécuriser les parcours professionnels.

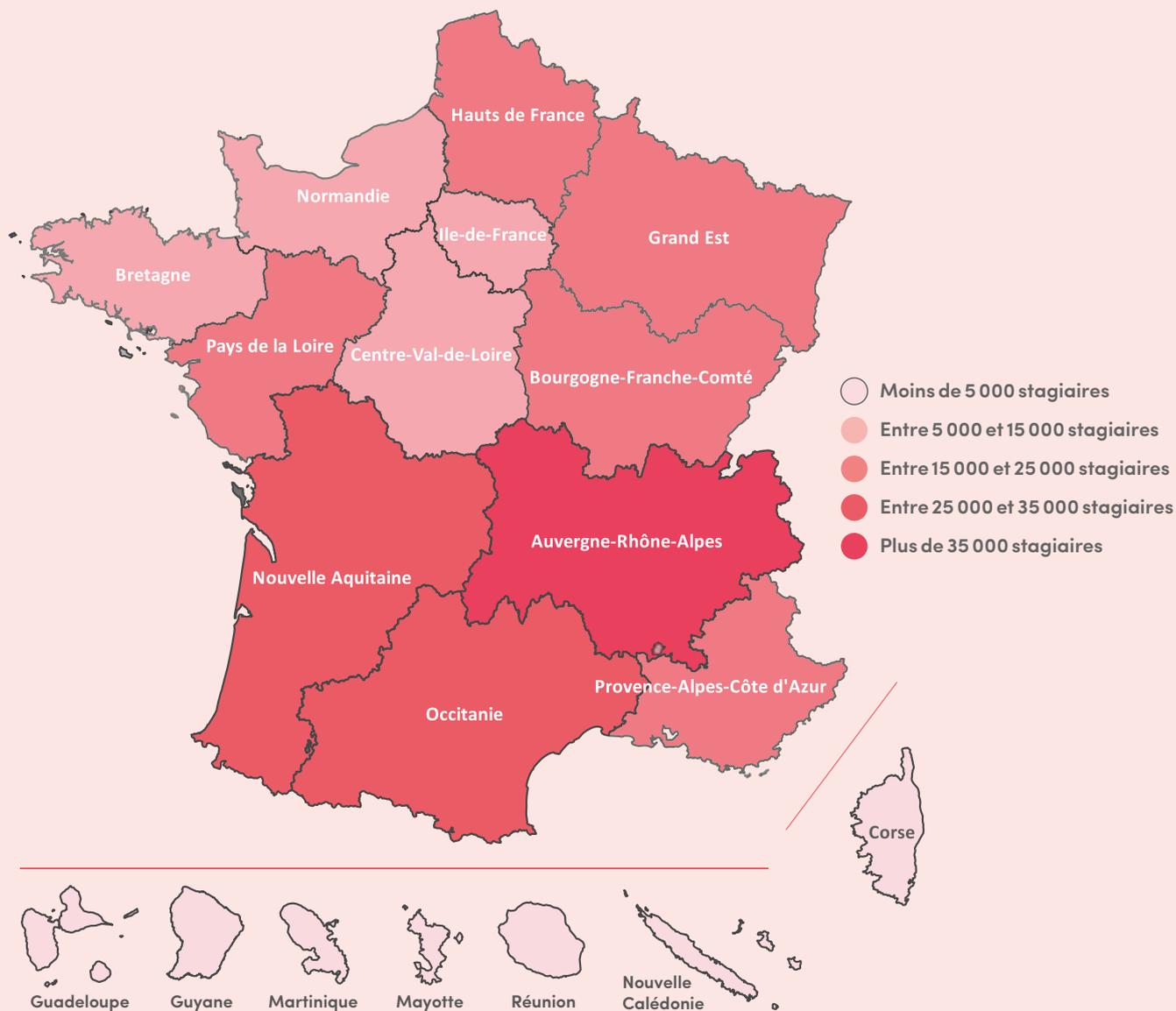
Depuis 2012, chaque année, ce sont **plus de 245 000 stagiaires qui suivent une formation professionnelle continue** dans le champ de compétences du ministère de l'agriculture. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine et Occitanie sont celles qui accueillent le plus grand nombre de stagiaires.

85 % des stagiaires ont suivi des formations professionnalisantes, principalement dans le secteur de la production agricole ou de l'aménagement des espaces. D'une trentaine d'heures en moyenne, certaines de ces formations relèvent du plan de formation des entreprises ou du compte personnel de formation des salariés (CPF), d'autres s'inscrivent dans un accompagnement vers l'emploi ou

la reconversion. Entre 2012 et 2014, ce sont plus de 115 000 stagiaires qui ont suivi une formation en vue de l'obtention du *Certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Certiphyto)*, obligatoire pour tout acte professionnel en lien avec l'utilisation, la distribution, le conseil ou la vente de produits phytopharmaceutiques.

15 % des stagiaires se sont quant à eux engagés dans une formation ayant pour but l'acquisition d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle et ce, pour une durée en centre de formation de 10 semaines en moyenne. Le Brevet professionnel *Responsable d'Exploitation Agricole* est le diplôme phare du secteur. Il participe à l'obtention de la capacité professionnelle agricole, qui est l'une des conditions d'éligibilité aux aides à l'installation en agriculture.

RÉPARTITION DU NOMBRE ANNUEL DE STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE



Champ : Recensement des formations proposées par les établissements publics de l'enseignement agricole et des formations dans les domaines de l'agriculture et du monde rural proposées par les autres centres de formation.

Source : MAAF-DGER

TÉMOIGNAGES



Clément Poccard Chapuis

Élève en baccalauréat
*Conduite et gestion
de l'entreprise agricole*
EPLEFPA de Chambéry (73)

Passionné par le ski alpin et attaché à l'exploitation familiale, Clément hésitait après sa classe de troisième entre rejoindre une section sport-études afin de pratiquer le ski alpin en compétition et se tourner vers une formation agricole. Il a finalement choisi de préparer le baccalauréat professionnel agricole *Conduite et gestion de l'entreprise agricole*, tout en suivant une formation pour devenir moniteur de ski alpin.

Après l'obtention de son baccalauréat, il souhaite rejoindre, en tant que salarié, l'exploitation agricole dans laquelle son père est l'un des quatre associés.

Depuis tout petit, Clément souhaite exercer, au côté de son père, le métier d'agriculteur dans cette exploitation de 180 vaches laitières de race tarentaise élevées pour la production de beaufort, de tomme et de fromage à raclette. Un quart de la production est commercialisé dans leur propre magasin de vente, le reste étant vendu à des grossistes.

Clément souhaite ainsi partager son temps entre le travail sur cette exploitation et les métiers de moniteur de ski et de chauffeur d'engins de damage.

Fille de médecins, Chloé a toujours été immergée dans le domaine médical sans pour autant vouloir exercer le même métier que ses parents.

Après l'obtention de son baccalauréat, Chloé s'oriente vers une classe préparatoire *Biologie, chimie, physique et sciences de la terre*. Intenses, ces deux années ont été déterminantes pour sa réussite au concours d'entrée en école vétérinaire.

Aujourd'hui, en troisième année du cursus vétérinaire, elle apprécie le côté pratique des enseignements et s'exerce déjà à son futur métier lorsqu'elle réalise

des examens cliniques sur les chevaux à l'occasion de courses d'endurance.

Pour Chloé, les mises en situation récurrentes participent à la bonne réputation des futurs vétérinaires tout comme l'attention portée, tout au long de leur formation, à la relation avec les clients. Ces expériences lui ont donné le goût du diagnostic, processus qu'elle voit comme la résolution d'une énigme. Elle souhaiterait d'ailleurs se spécialiser en cardiologie ou dans le fonctionnement de l'appareil locomoteur des animaux.



Chloé Defives

Étudiante vétérinaire
École nationale
vétérinaire d'Alfort (94)



Leslie Tiaouniane

Élève en baccalauréat
*Services aux personnes
et aux territoires*
EPEFPA de Nouvelle-Calédonie

Après une première expérience professionnelle, Leslie choisit de reprendre ses études pour préparer le baccalauréat professionnel *Services aux personnes et aux territoires*. Son parcours est clairement défini : après l'obtention de son baccalauréat, elle souhaite intégrer une classe préparatoire pour préparer le concours d'entrée aux écoles d'Éducateur spécialisé.

Les enseignements qu'elle a reçus au cours de sa formation au baccalauréat et les différents stages qu'elle a réalisés n'ont fait que renforcer sa motivation dans ce projet. Elle est d'ailleurs prête

à quitter la Nouvelle-Calédonie pour poursuivre ses études.

À l'issue de sa formation, Leslie souhaiterait ouvrir un centre éducatif dans la Province Nord de Nouvelle-Calédonie pour accueillir des jeunes en difficultés, un projet qui lui tient particulièrement à cœur.

Titulaire d'un baccalauréat scientifique obtenu à Tunis, Ahmed souhaitait s'orienter vers une formation spécialisée dans un secteur professionnel précis afin d'optimiser ses chances d'insertion professionnelle. Son choix s'est porté sur le BTSA *Sciences et technologies de l'alimentation*.

Aujourd'hui, Ahmed peut dire qu'il ne s'est pas trompé dans son choix d'orientation car la diversité des matières enseignées l'enthousiasme. Il apprécie particulièrement l'articulation entre les cours théoriques et les mises en situation. Cette formation lui a permis

de réaliser un premier stage au Musée d'Orsay de Paris en tant que responsable de la qualité et de l'hygiène ainsi qu'un second stage dans une entreprise agroalimentaire à Tunis.

Après l'obtention de son BTSA, il envisage de poursuivre sa formation en intégrant une école d'ingénieur avec pour objectif de créer son entreprise, qui sera peut-être spécialisée dans la transformation et la commercialisation d'aliments à base de sorgho.



Ahmed El Mezaine

Étudiant en BTSA
*Sciences et technologies
de l'alimentation*
Lycée Sainte Colette de Corbie (80)



Fabrication de fromages de chèvre au Lycée agricole de Châteauroux (36)

TROISIÈME PARTIE

**DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE
RÉUSSIE**



UNE ÉLÉVATION DU NIVEAU DES DIPLÔMES DÉLIVRÉS



Le ministère de l'agriculture a délivré en 2015 **plus de 80 000 diplômes, allant du Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole) au Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)**. Trois possibilités sont offertes aux candidats pour acquérir ces diplômes :

- la voie des examens, empruntée majoritairement par des élèves et des apprentis et par laquelle 84 % des diplômes sont obtenus ;
- l'acquisition d'unités capitalisables, destinée aux adultes et aux apprentis et par laquelle 14 % des diplômes sont obtenus ;
- la validation des acquis de l'expérience, réservée aux adultes, qui a concerné 2 % des diplômés.

Pour la quasi-totalité des diplômes délivrés, le taux de réussite à l'examen est supérieur à 80 % depuis 2011, avec néanmoins des différences selon les diplômes et le statut des candidats.

Suite à la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle, la part des diplômés du baccalauréat professionnel agricole parmi l'ensemble des diplômés est passée de 25 % en 2011 à 34 % en 2015.

Le baccalauréat professionnel agricole se prépare désormais en trois ans et le Brevet d'études professionnelles agricole (BEPA) s'obtient en contrôle continu au cours de cette formation. **En 2015, 29 535 bacheliers de France métropolitaine et des départements d'outre-mer ont été diplômés par le ministère de l'agriculture. Ils représentent 4,8 % de l'ensemble des bacheliers et plus spécifiquement 13 % des bacheliers professionnels.**

En 2015, 61 % des 28 800 élèves entrés en seconde professionnelle en 2011 ont obtenu leur baccalauréat professionnel agricole et 2 % sont toujours en train de le préparer. Les sorties en cours de formation demeurent fréquentes puisqu'elles ont concerné 37 % des élèves inscrits en seconde ; ces derniers ont alors pu intégrer une formation par apprentissage pour acquérir ce diplôme, une autre formation de l'enseignement agricole ou de l'Éducation nationale voire entrer dans la vie active. Pour autant, le BEPA a été obtenu par 77 % des élèves entrés en seconde professionnelle.

1 - EVOLUTION DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS PAR LA VOIE DES EXAMENS DEPUIS 2010

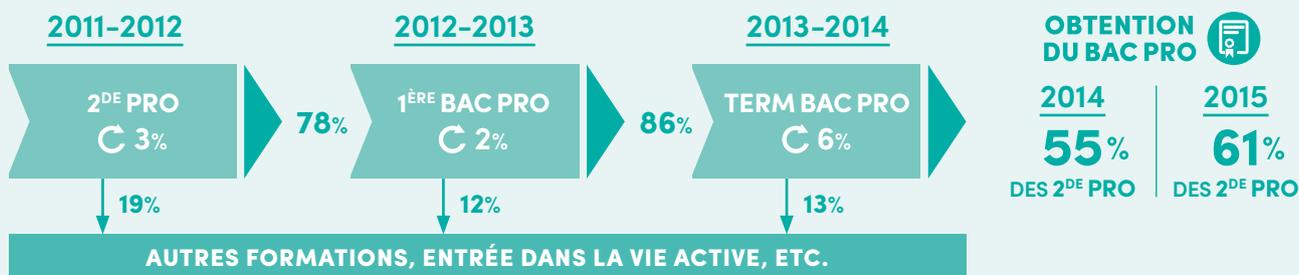


* Double flux de candidats lié à la rénovation de la voie professionnelle.

2 - TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS PAR DIPLÔME EN 2015



3 - PARCOURS DE LA GÉNÉRATION ENTRÉE EN SECONDE PROFESSIONNELLE À LA RENTRÉE 2011



↻ Redoublement

DES PARCOURS DIVERSIFIÉS POUR UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DU CAP AGRICOLE AU BTSA



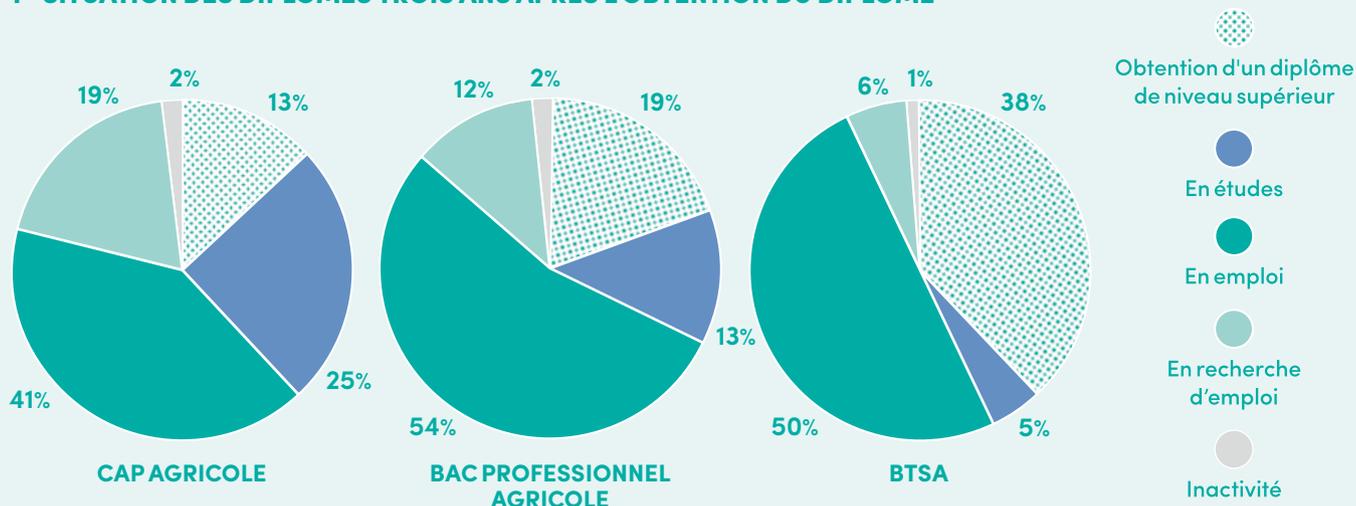
Chaque diplômé a un parcours qui lui est propre en fonction de ses choix d'orientation et des opportunités d'emploi qui s'offrent à lui. **Au cours des trois ans suivant l'obtention de leur CAP agricole, baccalauréat professionnel ou BTSA, près de six diplômés sur dix ont poursuivi ou repris des études.**

Parmi les diplômés entrés dans la vie active, 68 % des titulaires d'un CAP agricole, 82 % des bacheliers professionnels et 89 % des diplômés du BTSA sont en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme. **Plus le niveau de diplôme est élevé, meilleure est l'insertion professionnelle même si des différences persistent selon les spécialités.** Le Taux Net d'Emploi (TNE) est, par exemple, particulièrement élevé pour les diplômés du BTSA *Génie des équipements agricoles*, du Baccalauréat professionnel *Conduite et gestion de l'exploitation agricole – Système à dominante cultures* et du CAP agricole *Travaux forestiers*. En outre, pour chaque diplôme, la spécialité qui accueille le plus grand nombre de diplômés a également un TNE élevé. C'est le cas du CAP agri-

cole *Travaux paysagers* avec un TNE de 73 %, du baccalauréat professionnel *Services en milieu rural* avec un TNE de 86 % et du BTSA *Analyse et conduite des systèmes d'exploitation* avec un TNE de 93 %.

A diplôme égal, les jeunes formés par apprentissage sont plus souvent en emploi que les diplômés par la voie scolaire et ils ont également plus souvent un contrat à durée indéterminée ou un statut d'indépendant. En outre, les garçons s'insèrent mieux sur le marché du travail que les filles ce qui peut s'expliquer, en partie, par des choix de spécialisation différents. Par exemple, deux tiers des filles diplômées du CAP agricole ont suivi la spécialité *Services en milieu rural* dont le TNE est plus faible que le TNE moyen pour ce diplôme. A l'inverse, les spécialités de l'aménagement paysager, pour lesquelles l'insertion professionnelle est plus élevée que la moyenne aux niveaux CAP agricole et BTSA, sont davantage suivies par des garçons et par la voie de l'apprentissage.

1 - SITUATION DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME



2 - TAUX NET D'EMPLOI TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME *

Diplôme	Taux net d'emploi
CAP AGRICOLE	68%
FEMMES	62%
HOMMES	72%
BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE	82%
FEMMES	78%
HOMMES	85%
BTSA	89%
FEMMES	85%
HOMMES	91%

* Taux net d'emploi : Part des individus en activité professionnelle parmi ceux entrés sur le marché du travail. Hors diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur au cours des 3 ans.

3 - STATUT D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME

Diplôme	Salariés en contrat à durée indéterminée	Indépendants
CAP AGRICOLE	39%	5%
BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE	50%	9%
BTSA	64%	11%

Champ : Diplômés par la voie scolaire et par apprentissage.
Source : MAAF - DGER ; AgroSup Dijon - Eduter

Enquêtes sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés du CAP agricole en 2011 (France métropolitaine), du baccalauréat professionnel agricole en 2012 (France métropolitaine, DOM-COM et Nouvelle-Calédonie) et du BTSa en 2013 (France métropolitaine, DOM-COM et Nouvelle-Calédonie).

UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RAPIDE POUR LES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE



Les établissements publics et privés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage délivrent chaque année environ 2 500 diplômés d'ingénieur, 450 diplômés de vétérinaire, 60 diplômés de paysagiste et 200 diplômés de docteur.

Six mois après l'obtention de leur diplôme, trois quarts des ingénieurs entrés dans la vie active sont en emploi et cette proportion atteint 90 % un an après leur sortie de l'école. Cette proportion continue à progresser au fil du temps et les conditions d'emploi des ingénieurs s'améliorent aussi. Si la moitié des diplômés en emploi ont un contrat à durée indéterminée six mois après l'obtention de leur diplôme, ils sont 66 % dans ce cas un an après la sortie de l'école et même 80 % un an plus tard. Toutefois, les femmes ont des conditions d'emploi moins favorables que celles des hommes : elles sont moins bien rémunérées et ont plus souvent des contrats à durée déterminée. **Les secteurs d'activité dans lesquels les ingénieurs sont employés sont divers** même si la moitié des diplômés travaille dans l'industrie agroalimentaire, les entreprises de services (bu-

reaux d'études et de conseil, banques et assurances) et les organisations professionnelles agricoles.

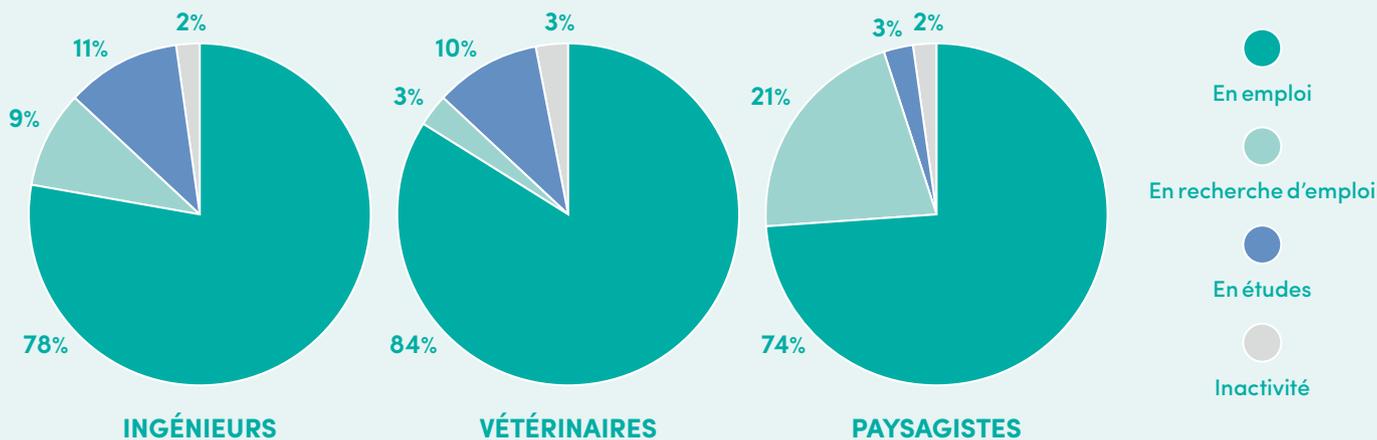
La quasi-totalité des vétérinaires* entrés dans la vie active sont en emploi un an après leur sortie de l'école et la moitié d'entre eux est spécialisée dans le soin des animaux de compagnie.

Quant aux paysagistes, près de 80 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi un an après leur sortie de l'école et trois quarts d'entre eux travaillent dans les secteurs de l'aménagement des espaces, de l'environnement et du paysage. **Les paysagistes se distinguent par une part importante de travailleurs indépendants** ; un quart des paysagistes en emploi un an après leur sortie de l'école ont ce statut.

La quasi-totalité des docteurs sont en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme et un tiers d'entre-eux travaille dans des entreprises privées.

* Les diplômés enquêtés sont ceux ayant terminé leur quatrième année du cursus vétérinaire et obtenu le Diplôme d'études fondamentales vétérinaires. Ils ne sont pas tous docteurs vétérinaires un an après leur sortie d'école.

1 - SITUATION DES DIPLÔMÉS UN AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE



2 - TAUX NET D'EMPLOI* DES DIPLÔMÉS UN AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE



INGÉNIEURS

90%

FEMMES

89%

HOMMES

90%



VÉTÉRINAIRES

96%

FEMMES

96%

HOMMES

98%



PAYSAGISTES

78%

FEMMES

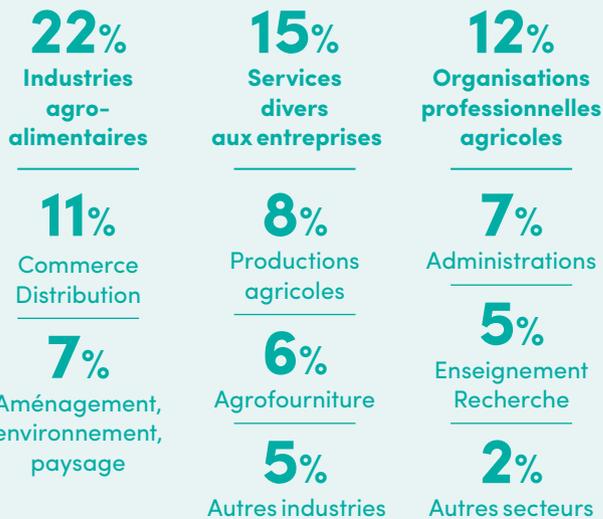
76%

HOMMES

80%

* Part des individus en activité professionnelle parmi ceux entrés sur le marché du travail

3 - SECTEURS D'EMPLOI DES INGÉNIEURS UN AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE



TÉMOIGNAGES



Barbara Lefort

Ingénieur en agronomie
AgroParisTech (75)

Après un BEPA *Horticulture-Espaces verts*, Barbara commence à travailler dans une jardinerie avant d'intégrer les services de la ville de Paris. Elle prend peu à peu des responsabilités sur la gestion écologique des espaces verts et obtient un BTSA *Aménagements paysagers* par correspondance.

Pour dynamiser sa carrière et faire reconnaître ses compétences, elle choisit de devenir ingénieur grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Pour analyser son parcours professionnel et ses compétences, elle opte pour l'accompagnement prévu par le dis-

positif. Deux ans après sa demande de VAE, elle obtient son diplôme d'ingénieur. Pour elle, c'est une belle aventure qui permet de prendre du recul et de se rendre compte de la cohérence de son parcours.

En outre, le diplôme d'ingénieur lui a permis d'obtenir le statut de maître d'apprentissage pour des apprentis ingénieurs, ce qui lui tenait à cœur.

Après un baccalauréat général, Camille s'est orienté vers un BTSA *Aménagements paysagers*. Il a fait ce choix par passion pour la nature mais aussi pour les débouchés professionnels offerts par ce diplôme.

Durant sa formation, il avait déjà en tête de créer son cabinet d'aménagement paysager, sa deuxième passion étant le dessin. Ce projet s'est concrétisé sous le statut d'auto-entrepreneur alors qu'il avait déjà constitué son portefeuille de clients durant sa formation.

Camille est très satisfait de sa formation en raison de la qualité des ensei-

gnements dispensés et parce qu'elle lui a permis de disposer de tous les outils pour réussir son insertion professionnelle. Il a conservé des contacts avec la majorité de ses anciens camarades et les sollicite d'ailleurs pour certains projets.

Dans un avenir proche, Camille souhaite transformer son auto-entreprise en une « vraie » société.



Camille Ravinet

Diplômé du BTSA
Aménagements paysagers
EPLEFPA de
Saint-Germain-en-Laye (78)



Alexis Lebled

Diplômé du baccalauréat
*Technicien-conseil-vente
en produits de jardin*
MFR Mortagne-au-Perche (61)

Alexis s'est orienté vers une classe de troisième de l'enseignement agricole après avoir rencontré des difficultés scolaires. Alternier entre deux semaines de formation en établissement et deux semaines en entreprise a été une révélation et lui a permis de surmonter ses difficultés.

Au cours de sa formation pour préparer le baccalauréat professionnel *Technicien-conseil-vente en produits de jardin*, Alexis a conclu un contrat de professionnalisation avec la jardinerie « Desjardins ». Satisfait de ses services, son patron lui propose un poste de

vendeur en CDI dès l'obtention de son baccalauréat en 2009. Désormais, il est responsable d'un rayon, assure l'ouverture et la fermeture du magasin ainsi que certaines responsabilités confiées par sa direction.

Pour lui, l'alternance est une véritable alternative à l'enseignement traditionnel. Il est aujourd'hui fier de son parcours et accueille des élèves dans le cadre de stages ou de contrats de professionnalisation grâce aux contacts gardés avec son ancien établissement.

Après un DUT, Benoît rejoint l'Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire de Rhône-Alpes (ISARA) et se spécialise dans l'agroalimentaire. Au cours de sa formation, l'école l'encourage à participer au développement d'un projet innovant avec d'autres étudiants, pour lequel ils obtiendront le trophée européen de l'innovation alimentaire, *Ecotrophelia*. Pris au jeu, Benoît développe avec son ami Manu une profonde envie d'entreprendre. Ils mettent au point des produits alternatifs à la viande, sous forme de steaks végétaux, à base de légumineuses d'origine française. L'idée est de lier la tendance

récente du végétarisme à un certain attachement à la culture gastronomique française. Convaincu par ce projet, ISARA les accueille, dès l'obtention de leur diplôme, au sein de l'incubateur d'entreprises de l'école afin de faciliter la mise sur le marché de leurs produits. Créée en 2014, la société visait dans un premier temps l'approvisionnement de la restauration collective. La marque *Le Boucher Vert* s'est depuis développée et leurs produits sont commercialisés au sein du réseau de magasins Biocoop, ce qui a permis l'embauche de deux personnes.



Benoît Plisson

Ingénieur en agronomie
ISARA (69)



Agroforesterie en Vendée : pâturage de génisses sous des peupliers

QUATRIÈME PARTIE

**ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL**



LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES, UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES



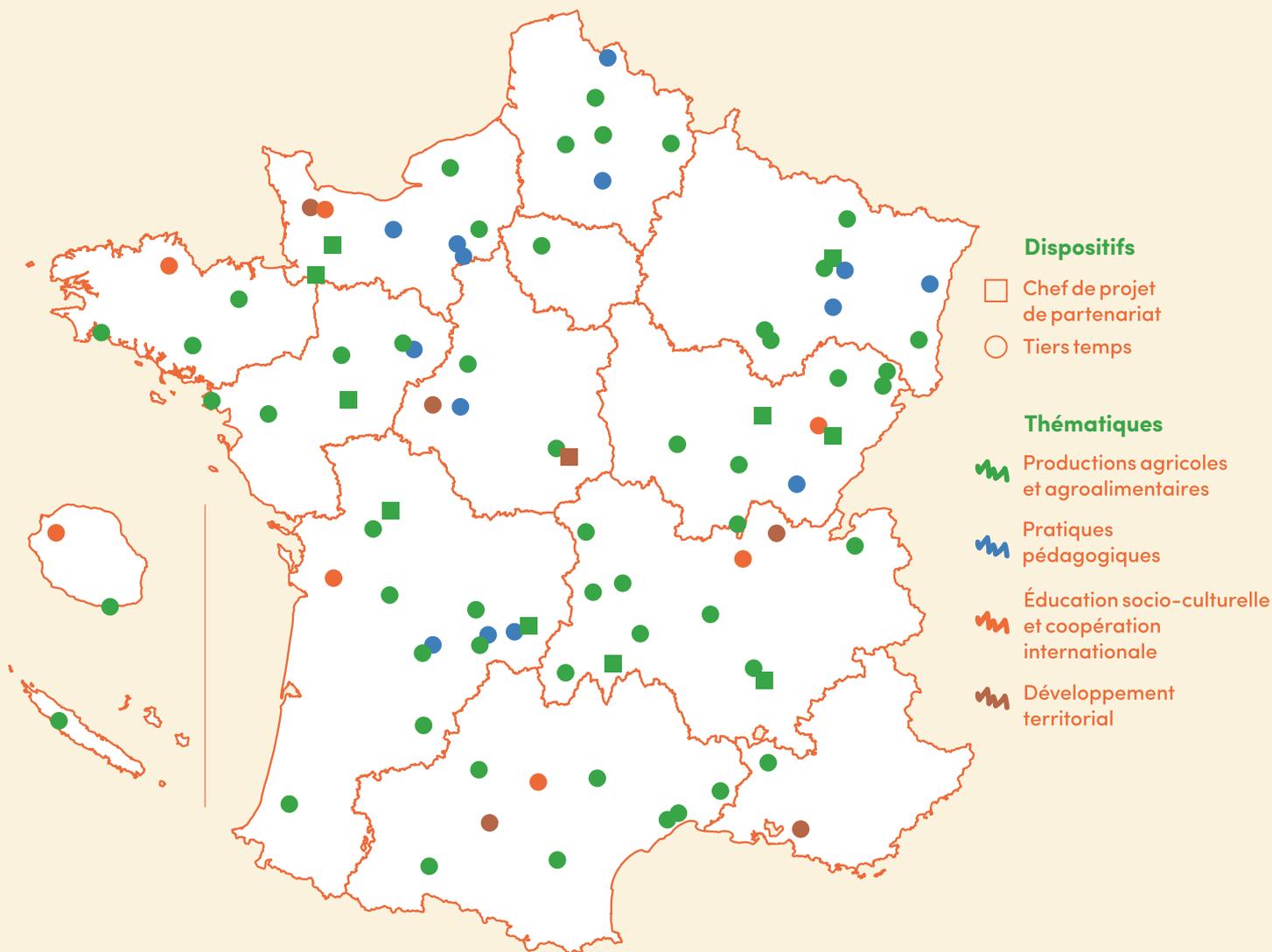
L'une des missions des établissements de l'enseignement agricole est de participer pleinement à l'animation et au développement des territoires dans leurs composantes sociales, économiques, culturelles, sportives et environnementales. Il s'agit pour les établissements d'agir avec et pour le territoire en lien avec les acteurs du monde agricole, les collectivités territoriales, les organismes de recherche et les associations.

Pour accompagner les établissements dans cette mission, les dispositifs *Chef de projet de partenariat* et *Tiers temps* ont été mis en place. Depuis 2003, le dispositif *Chef de projet de partenariat* a pour objectif de créer des collaborations durables entre les établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles et les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche, les organisations professionnelles et les structures à vocation territoriale. À cette fin, des ingénieurs sont mis à disposition pour trois ans afin de mener à bien ces projets. Par ailleurs, le dis-

positif *Tiers temps*, créé en 2007, permet à des enseignants de consacrer un tiers de leur temps de travail à la mise en œuvre de projets contribuant à l'animation et au développement des territoires.

Les projets retenus dans ce cadre permettent de contribuer significativement à la mission d'animation et de développement des territoires et font partie des orientations prioritaires du ministère. **En 2016, ce sont 90 projets relevant de ces deux dispositifs qui étaient en cours** sur les thématiques suivantes : l'évolution des productions agricoles et agroalimentaires, les pratiques pédagogiques, l'éducation socio-culturelle, le développement territorial et la coopération internationale.

LOCALISATION DES PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS CHEF DE PROJET DE PARTENARIAT ET TIERS TEMPS



LES EXPLOITATIONS ET ATELIERS TECHNOLOGIQUES, DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES GRANDEUR NATURE



Au sein des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, les exploitations agricoles et ateliers technologiques ont une place toute particulière. Unités de production à vocation pédagogique, ils se doivent d'assurer trois fonctions, indissociables et complémentaires :

- une fonction de production et de commercialisation ;
- une fonction de formation des apprenants de l'établissement ;
- une fonction de démonstration, d'expérimentation agricole et plus largement de développement du territoire.

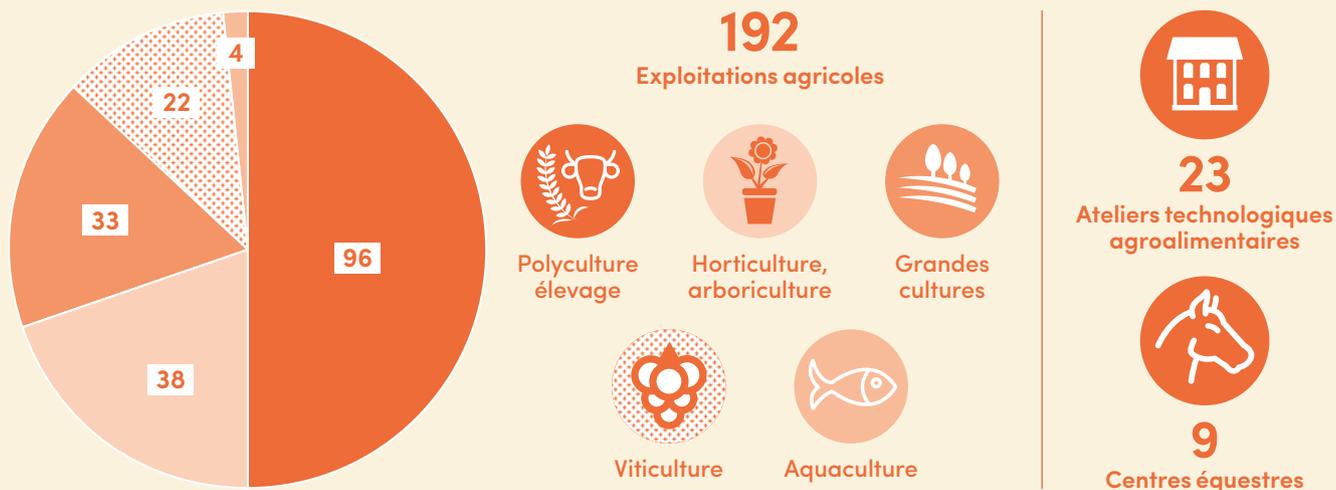
Les exploitations agricoles et ateliers technologiques sont des lieux privilégiés pour l'acquisition de compétences professionnelles, l'apprentissage du travail en équipe et le développement personnel des apprenants. Mini-stages, travaux pratiques, suivi d'expérimentations et mise en œuvre de projets sont autant d'activités qui permettent la construction des savoirs et savoir-faire.

4,5 millions d'heures de formation sont délivrées chaque année en lien avec les exploitations agricoles et ateliers technologiques.

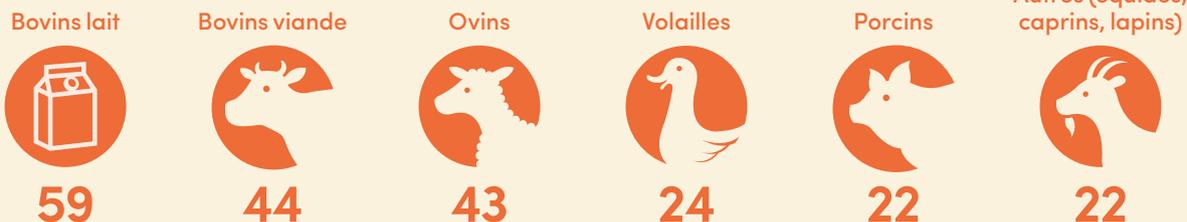
La « ferme enseignement agricole » regroupe **192 exploitations agricoles, 23 ateliers technologiques agroalimentaires et 9 centres équestres qui s'étendent sur 18 900 hectares.** La moitié des exploitations agricoles est orientée vers la polyculture-élevage, 20 % sont spécialisées dans l'horticulture et 17 % dans les grandes cultures.

Avec la mise en œuvre du plan d'action *Enseigner à produire autrement*, les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole ont vocation à être **des moteurs de la transition vers des systèmes de production alliant performances économiques, sociales et environnementales.** Les projets innovants d'expérimentation et de démonstration portés par ces exploitations et ateliers technologiques peuvent bénéficier d'un financement au moyen du Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural (CASDAR).

1 - ORIENTATION PRINCIPALE DES EXPLOITATIONS ET ATELIERS TECHNOLOGIQUES



2 - RÉPARTITION DES ATELIERS D'ÉLEVAGE PRÉSENTS AU SEIN DES EXPLOITATIONS *



* Une exploitation peut compter plusieurs ateliers.

3 - PLACE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

 exploitations ayant au moins un atelier conduit en agriculture biologique
116

 exploitations intégralement conduites en agriculture biologique
23

 hectares cultivés en agriculture biologique
3 500

DE FUTURS PROFESSIONNELS OUVERTS À L'INTERNATIONAL



L'enseignement agricole forme de futurs professionnels ouverts au monde et conscients des enjeux internationaux. **Les élèves et étudiants sont ainsi encouragés à partir à l'étranger au moins une fois au cours de leur scolarité afin d'apporter une dimension internationale à leur formation.** Être confronté à une autre culture constitue un enrichissement du point de vue humain, culturel et linguistique. En outre, ces mobilités permettent l'acquisition ou le renforcement de compétences professionnelles pour une meilleure employabilité.

Les échanges se font en priorité avec des pays européens. En 2015, 96 % des élèves et 68 % des étudiants qui sont partis à l'étranger ont choisi l'Europe comme destination. L'Espagne, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne arrivent en tête des destinations privilégiées par les élèves. Les étudiants se tournent davantage vers le Royaume-Uni et l'Irlande. Ces mobilités témoignent du rôle de l'enseignement agricole en tant qu'acteur majeur de la construction de l'espace européen de l'enseignement et de la recherche.

Les élèves et étudiants réalisant des stages ou des séjours académiques en Europe peuvent bénéficier d'un financement du programme Erasmus+.

Les différents dispositifs tels que les ateliers d'écriture de projets et les personnes ressources aux niveaux national et régional permettent ainsi à l'enseignement agricole de capter 6,3 % du budget français du programme Erasmus+, soit 7,7 millions d'euros pour 2015, alors qu'il scolarise 3 % des élèves et étudiants.

Au-delà de l'Europe, les étudiants de l'enseignement agricole sont nombreux à réaliser leur mobilité en Amérique ou en Océanie. Ces mobilités sont facilitées par des programmes qui structurent les échanges mutuels d'étudiants comme BRAFAGRI (Brésil-France-Agriculture). Ce dernier met actuellement en relation 17 établissements d'enseignement supérieur agricoles français et 21 universités brésiliennes.

MOBILITÉS INTERNATIONALES RÉALISÉES PAR LES ÉLÈVES ET LES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2015



TÉMOIGNAGES



Sébastien Windsor

Président de conseil
d'administration
EPLEFPA de Seine-Maritime (76)

Agriculteur, Sébastien Windsor est profondément attaché à la transmission des savoirs. C'est pour cette raison qu'il est devenu président du conseil d'administration de l'EPLEFPA d'Yvetot et président d'UniLaSalle. Pour lui, la formation et la recherche sont les leviers indispensables pour que l'agriculture réussisse sa mutation vers de nouveaux modèles de production.

Sébastien Windsor est aussi convaincu que les établissements de l'enseignement agricole jouent un rôle majeur dans le maintien d'activités rurales. Pour lui, l'EPLEFPA d'Yvetot y prend part en

participant à la conservation de races animales locales et en étant un lieu de démonstration de systèmes de production innovants. En outre, le maintien du BTSA *Sciences et technologies de l'alimentation* dans cet établissement permet de répondre aux besoins locaux en main-d'œuvre qualifiée dans le secteur agroalimentaire. S'être engagé dans le fonctionnement de l'enseignement agricole permet à Sébastien Windsor de prendre du recul sur l'avenir de sa profession, ce qui lui est utile dans son mandat de président de la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime.

Thierry Berrard est devenu directeur d'un atelier technologique pour travailler en équipe avec l'ensemble de la communauté éducative mais également pour avoir un lien étroit avec le monde professionnel et les partenaires institutionnels.

L'atelier technologique est un lieu d'application des enseignements grandeur nature. Il accueille toute l'année des apprenants y compris durant les vacances scolaires. Encadrés par leurs formateurs, les lycéens, étudiants, apprentis et stagiaires participent à la production de produits laitiers et de bière.

La finalité de l'atelier n'est pas de produire des yaourts ou du comté mais bien d'apprendre aux élèves à réaliser ces produits dans des conditions de travail, de qualité, d'hygiène et de sécurité comparables à celles des entreprises. Afin d'être au plus près des réalités professionnelles, le choix a été fait de conserver des opérations manuelles dans le processus de fabrication et d'automatiser d'autres opérations telles que le traitement du lait et le nettoyage.



Thierry Berrard

Directeur d'atelier
technologique
EPLEFPA de Poligny (39)



June Benvegnu-Sallou

Étudiante ingénieur
Bordeaux Sciences Agro (33)

En 2014, June séjourne un semestre à Cork, en Irlande, dans le cadre du dispositif européen Erasmus +. Son attrait pour les pays anglo-saxons ainsi que pour l'informatique appliquée à l'agronomie explique son choix.

La réussite de ce projet est largement liée à l'aide que lui a apporté son établissement tout au long de l'organisation de son séjour notamment lors des démarches administratives et de demande de bourses. June a elle-même établi un programme prévisionnel des enseignements qui a ensuite été validé par son établissement avant son départ.

Très bien accueillie à son arrivée à Cork, elle tire un très bon bilan de son séjour et est ravie d'avoir pu rencontrer des personnes d'horizons différents.

June a conservé les contacts noués lors du programme Erasmus +, l'un d'entre eux l'a d'ailleurs sollicitée par la suite pour un stage.

Enseignante d'anglais, Tassadit Bekka organise depuis 2010 des voyages d'études à l'étranger pour les élèves en baccalauréat technologique, les étudiants en BTSa et depuis peu, les élèves de seconde en section européenne.

Ces projets permettent aux élèves d'approfondir leur maîtrise des langues étrangères, de découvrir une autre approche de l'agriculture et de se sensibiliser davantage aux questions environnementales.

Récemment, un échange a eu lieu avec un centre de formation agricole de la région de Santa Fé, en Argentine. Fruit

d'une collaboration étroite entre les deux établissements, cet échange a permis l'accueil d'élèves argentins en France et d'élèves français en Argentine et les retours d'expérience sont très positifs.

Désormais, Tassadit Bekka conçoit ses projets avec dix collègues ce qui permet une véritable émulation au sein de l'établissement et un enrichissement tant pour les élèves que pour les enseignants.



Tassadit Bekka

Enseignante
EPLEFPA de
Brie-Comte-Robert (77)



Étudiants en BTSA *Gestion forestière* au Lycée forestier de Meymac (12)

CINQUIÈME PARTIE

UN LIEN ÉTROIT AVEC LA RECHERCHE ET L'INNOVATION



LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES, ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT



L'enseignement agricole intervient dans les activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires. A ce titre, les établissements de l'enseignement agricole sont des membres actifs de 22 Réseaux Mixtes Technologiques (RMT) qui rassemblent des acteurs de la recherche, du développement agricole et de la formation en vue de **réaliser des travaux collaboratifs sur des thématiques prioritaires pour le développement des secteurs agricoles et agroalimentaires.**

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole mettent régulièrement en œuvre des expérimentations pour **participer à la production de résultats opérationnels qui seront par la suite diffusés aux apprenants et aux professionnels du secteur.** Une centaine d'exploitations de l'enseignement agricole est ainsi membre du réseau DEPHY, réseau de démonstration, d'expérimentation et de production de références sur les systèmes économes en produits phytosanitaires. Mobilisant les acteurs de la

recherche et du développement agricole, ce réseau a pour but d'éprouver et de déployer des pratiques et des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires et économiquement performants.

L'enseignement agricole est également partenaire des projets *Innovations et partenariat* qui bénéficient d'un financement au moyen du Compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural (CAS-DAR). Les projets lauréats sont ceux qui privilégient le caractère innovant et la capacité à nouer des partenariats structurants. 110 projets sont en cours de réalisation.

TÉMOIGNAGES



Sophie Rousval

Directrice d'exploitation
EPLEFPA
Toulouse -Auzeville (31)

L'exploitation de l'établissement de Toulouse-Auzeville se compose d'un atelier de grandes cultures, d'un atelier avicole et d'un rucher. Les nombreuses activités d'expérimentation et de développement conduites sur cette exploitation et plus largement sur l'établissement ont conduit à la création, en 2012, d'une plate-forme agro-écologique. Associée à l'exploitation, c'est un outil collaboratif pour la mise en œuvre d'une agriculture durable adaptée au territoire.

Pour Sophie Rousval, les projets de recherche et développement conduits sur l'exploitation ont favorisé les interactions entre les différents acteurs de l'établisse-

ment. Aussi, elle souhaite que toutes les filières de formation participent, directement ou indirectement, à de tels projets. Les étudiants en BTSA *Agronomie – Productions végétales* participent ainsi à la mise en œuvre et au suivi d'expérimentations à la fois sur l'établissement et chez des agriculteurs.

Les étudiants en BTSA *Aménagements paysagers* réalisent, quant à eux, un diagnostic des infrastructures agro-écologiques de l'exploitation dans le cadre du projet *Pollinis'acteur*.

Après son diplôme d'ingénieur en agronomie, Anne-Lise Jacquot s'engage dans une thèse. Après avoir obtenu son doctorat, elle devient enseignante-chercheuse dans le domaine des productions animales. Ses recherches portent sur l'impact des conditions de travail sur les performances des élevages et une partie de ses travaux est conduite dans le cadre du Réseau mixte technologique *Travail en élevage*. Dans le cadre de ce réseau, le projet « Air Eleveur », financé par le CASDAR, vise à caractériser les impacts de l'exposition aux gaz et aux poussières sur la santé des éleveurs ainsi que la manière dont ils perçoivent ces risques.

Pour elle, c'est une véritable chance de travailler en étroite relation avec les professionnels de l'élevage, les instituts techniques, les instituts de recherche et les enseignants des lycées agricoles.

Ses fonctions d'enseignante ont permis à Anne-Lise Jacquot de se rendre compte que le volet enseignement est le moteur de toutes ses activités. Le contact avec ses étudiants, futurs professionnels du secteur agricole, lui permet de mieux prendre en compte, dans ses recherches, les évolutions de l'agriculture de demain.



Anne-Lise Jacquot

Enseignante-chercheuse
Agrocampus Ouest (35)

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, PARTENAIRES DES INSTITUTS DE RECHERCHE



En partenariat avec les organismes nationaux de recherche, les instituts techniques et les universités, **les établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage mènent des travaux de recherche dans le but de relever les grands défis actuels** tels que la gestion durable des ressources, l'adaptation aux changements climatiques, la recherche de la double performance économique et environnementale, la lutte contre de nouvelles maladies infectieuses et la maîtrise de la sécurité et de la qualité des aliments. En outre, ces travaux permettent de faire évoluer les enseignements au plus près de la réalité professionnelle.

La recherche conduite au sein de ces établissements s'appuie sur :

→ **97 unités mixtes de recherche**, placées sous la responsabilité conjointe d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole et d'un ou plusieurs partenaires tels que l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'en-

vironnement et l'agriculture (IRSTEA), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), des universités ;

→ **28 unités propres de recherche**, relevant exclusivement d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole ;

→ 1 050 enseignants-chercheurs, ingénieurs et vétérinaires travaillant dans ces unités de recherche ;

→ 611 doctorants dont 400 inscrits à l'École doctorale ABIES (*Agriculture, Alimentation, Biologie, Environnement, Santé*).

En vue de renforcer les stratégies de formation et de recherche communes, Agreenium, Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France fédère, depuis 2015, les 12 établissements publics de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage et des organismes de recherche.

TÉMOIGNAGES



Cyril Kao

Sous-directeur
Ministère de l'agriculture,
Direction générale
de l'enseignement et
de la recherche

Après avoir occupé plusieurs postes à responsabilité dans la coopération scientifique internationale, la recherche puis l'enseignement supérieur, Cyril Kao rejoint le ministère de l'agriculture en tant que sous-directeur de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales.

Cette sous-direction est notamment chargée de l'orientation des politiques de recherche et d'innovation dans le champ des politiques publiques du ministère de l'agriculture. À ce titre, elle permet au ministère d'assurer la cotutelle de l'INRA et de l'IRSTEA et contri-

bue à la programmation stratégique de ces organismes. La sous-direction assure aussi la coordination des actions conduites par les instituts techniques agricoles et agro-industriels.

Convaincu des bénéfices d'une étroite collaboration entre les instituts de recherche, les instituts techniques, les établissements d'enseignement et plus largement l'ensemble des professionnels du monde agricole, Cyril Kao a trouvé dans ses nouvelles responsabilités un cadre privilégié pour favoriser cette dynamique au service des politiques du ministère.

Au cours de sa formation à Montpellier SupAgro pour devenir ingénieur, Aurélia a réalisé plusieurs stages, dont l'un à Milan dans le domaine de la recherche moléculaire. Elle choisit alors de se spécialiser dans l'agroalimentaire.

Au contact des enseignants-chercheurs, elle éprouve de plus en plus d'intérêt pour le monde de la recherche. Après son diplôme d'ingénieur, elle décide de s'engager dans un doctorat. Sa thèse porte sur l'étude de molécules ayant des propriétés anti-oxydantes dans le but d'assurer une meilleure conservation des aliments et de prévenir des risques

alimentaires. Les travaux conduits par Aurélia s'inscrivent pleinement dans les projets portés par l'équipe de recherche à laquelle elle appartient. Malgré une charge de travail importante, c'est un véritable plaisir pour elle de travailler en équipe sur des projets de recherche et d'approfondir, jour après jour, ses connaissances et ses compétences en matière de recherche scientifique.



Aurélia Pernin

Doctorante
École doctorale ABIES (75)



© DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
PARIS, 2017. ISBN : 978-2-11-145239-8